

**FEDERATION FRANÇAISE**  
**DE GYMNASTIQUE**

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE**

**Samedi 8 avril 2017**

---

## *Ordre du jour*

Discours du Président.....	4
Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2016, de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2016 et de l'Assemblée Générale Élective du 26 novembre 2016.....	8
Rapport du Comité Directeur .....	9
Rapport de gestion - Exercice 2016 .....	10
Rapport du Commissaire aux Comptes.....	15
Rapport des activités sportives.....	16
Rapport du Médecin fédéral national .....	20
Intervention des personnalités.....	23
Présentation du budget 2018 .....	25
Résolutions AGO .....	27
Questions diverses.....	32
Mise à l'honneur de Monique De Los Santos.....	32
Remise des récompenses fédérales et des labels.....	33
Présentation des clubs ayant obtenu la certification qualité.....	36
Clôture.....	37

*(La séance est ouverte à 14 h 55, sous la présidence de M. James BLATEAU.)*

**Mme MERIEUX.** - Nous allons débiter.

Mesdames les Présidentes départementales et régionales, Messieurs les Présidents départementaux et régionaux, Messieurs les Délégués administratifs de zones et Madame, Mesdames et Messieurs les membres d'honneur de la Fédération française de Gymnastique, Monsieur le Président du Comité d'organisation, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les Représentants du mouvement sportif, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, c'est un grand plaisir pour moi de vous retrouver à l'occasion de ce 194<sup>e</sup> congrès.

L'Assemblée générale est un moment privilégié de rencontre avec les forces vives de notre Fédération. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Nancy dans ce superbe congrès Prouvé.

Je tiens à vous remercier chaleureusement d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Votre présence est un signe de confiance et d'intérêt qui manifeste une fois encore votre attachement à la Fédération Française de Gymnastique. Une nouvelle olympiade se profile devant nous, cela veut dire de nouveaux projets, de nouveaux chantiers, de nouvelles aventures à partager. Nous devons ensemble réussir le présent tout en continuant à préparer l'avenir avec la candidature de la France aux Jeux Olympiques de 2024.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je déclare ouverte cette Assemblée générale ordinaire. J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à partager cette journée de travail qui se veut à la fois conviviale, sérieuse, studieuse et enthousiaste.

Merci de votre attention.

*(Applaudissements.)*

Je salue la présence de M. Henri LEMOINE, conseiller régional Grand Est, de M. Jean-Marc VOIRIN, Vice-président du Comité régional olympique et sportif de Lorraine, de M. François URBANCIC, administrateur du Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle, de nos partenaires : GYMNOVA représenté par Carole REGIMBEAU, de la société MOREAU représentée par M. Henri DUPRAZ.

Je voudrais excuser M. Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, M. Thierry BRAILLARD, secrétaire d'État chargé des Sports auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, M. Denis MASSEGLIA, président du Comité national olympique sportif français, Mme Laurence LEFEVRE, directrice des Sports, M. Morinari WATANABE, président de la Fédération internationale de gymnastique, M. Georges GUELZEC, président de l'Union européenne de Gymnastique, M. Laurent HENART, maire de Nancy, M. André ROSSINOT, président de la Métropole Grand Nancy, M. Philippe RICHERT, président du Conseil régional Grand Est, M. Mathieu KLEIN, président de Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Mme Isabelle DELAUNAY, directrice régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Grand Est.

Je voudrais maintenant remercier vivement tous les bénévoles du Comité d'organisation pour leur engagement et leur accueil, et particulièrement M. Philippe DILLMANN, président du Comité de Lorraine qui nous a accompagnés dans la préparation et la gestion de cette journée, à qui je cède maintenant la parole.

*(Applaudissements.)*

**M. DILLMANN.**- Je suis très heureux de vous recevoir à Nancy. Je vous laisse découvrir la place Stanislas, les mirabelles, la quiche lorraine. Nous avons beaucoup de travaux cet après-midi. Nous sommes très fiers, le Comité d'organisation, le Comité régional de Lorraine d'accueillir ici la Fédération Française de Gymnastique. Je vous souhaite de bons travaux à tous et une bonne après-midi.

Merci.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Merci Philippe, soit notre relais auprès de tes bénévoles pour les remercier de l'accueil que chacune et chacun a reçu.

Souvenons-nous, depuis la dernière Assemblée générale, des amis de la gymnastique qui nous ont malheureusement quittés. Je vous invite à vous lever ensemble en saluant leur mémoire, en leur consacrant une minute de silence.

*(Projection d'un diaporama.)*

Eugène BOISSEAU, Pierre PLAIDEAU, Jean DUBOS, François de SAINT-MARTIN, Christian SEGUIER, Simon GAGNEAU, Jeannine RINALDI.

*(Une minute de silence est observée.)*

Je vous remercie.

**Mme MERIEUX.**- La parole est maintenant au Président.

## Discours du Président

**M. le PRÉSIDENT.**- Monsieur le Représentant de la Ville de Nancy qui nous accueille, Monsieur le Représentant du Conseil régional, Messieurs les représentants du mouvement olympique, CROS et CDOS, Mesdames et Messieurs les Présidents du club de Nancy, du Comité départemental de Meurthe-et-Moselle, du Comité régional de Lorraine, Mesdames les Présidentes départementales et régionales, Messieurs les Présidents départementaux et régionaux, Mesdames et Messieurs les Délégués administratifs de zone, Mesdames et Messieurs les membres d'honneur de la Fédération française de Gymnastique, Madame la DTN et ses collaborateurs, Mesdames et Messieurs les Élus du Comité Directeur, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Nous avons souhaité passer d'une fédération de gestion à une fédération de projet. C'est dans cette perspective que vous nous avez élus en novembre dernier pour un nouveau mandat avec une nouvelle équipe.

Les membres des commissions statutaires ont été rapidement installés pour se lancer avec les élus et les professionnels dans la réalisation du projet fédéral issu du projet SynerGym+ lequel souhaitait, comme son nom l'indique, stimuler et mobiliser des collaborations plutôt que des concurrences.

Dès le mois d'avril 2017, la barre des 300 000 licences a été passée et donne à chacun des dirigeants présents un premier signe positif de cette dynamique engagée après les Jeux Olympiques de Rio.

Pour autant, nous avons d'abord un projet majeur à terminer et dans le même temps, nous aurons à initier les nouveaux projets prévus au programme, dans les domaines du haut niveau, de la diversification de l'offre sportive pour les clubs, de l'évolution technologique et de l'événementiel national.

Un projet majeur est à terminer, c'est la réforme territoriale et ses conséquences. Nous avons transformé l'obligation légale en opportunité de changement. Nous en avons besoin. Même si ce projet ne sera finalisé qu'en septembre, je souhaite remercier tous ceux qui se sont engagés pour réussir cette réforme. Entre Fédération et structures déconcentrées, nous avons collaboré pour avancer, pour trouver des solutions pragmatiques. Nous avons dû faire des efforts, ouvrir des débats, réinterroger des situations. C'est ce courage qui nous sera profitable pour l'avenir.

Les conséquences de cette réforme ont un impact sur le système compétitif notamment. Nous avons su trouver des solutions.

Toutes les difficultés sont-elles levées ? Sans doute pas. Ce sera l'objet de l'évaluation de fin de saison 2018.

Mais parallèlement, le rôle des cadres techniques sous statut de fonctionnaire ou de statut privé a été, de fait, réinterrogé par la réforme territoriale. Les coordinateurs, comme les autres, ont un rôle plein à jouer au service de la Fédération Française de Gymnastique pour produire les résultats dont nous avons besoin, que ce soit la mise en place de produits pour les clubs ou la détection ou encore la formation et bien d'autres sujets encore.

Un des enjeux de cette réforme est aussi de faire évoluer la relation de la FFG avec ses structures déconcentrées. Les statuts le précisaient déjà. Nous avons souhaité organiser cette conférence nationale des comités régionaux dont on a parlé ce matin et qui nous permettra d'échanger sur la mise en œuvre du projet politique. En complément, on peut dire que le COT (le contrat d'objectifs territorial) qui était plutôt visionnaire quand on l'a initié en 2013-2014, est aujourd'hui prolongé seulement pour cette saison. Maintenant, il s'agit de le faire évoluer dans une dynamique de développement territorial pour les années à venir.

Mais l'enjeu majeur est aussi de viabiliser nos organisations, de stimuler des progrès techniques et de soutenir le développement. Avec le concours de la Fédération Française de Gymnastique, les structures doivent évoluer vers une plus grande maturité sur le plan juridique et financier d'une part et d'autre part participer de façon plus forte à l'évolution et l'élévation du niveau des gymnastes. Cela fait partie des nouveaux projets que je propose de présenter maintenant.

D'abord, la gymnastique de haut niveau.

Dans un premier temps, nous avons besoin de prendre conscience de la place de la gymnastique française dans le concert olympique et dans la perspective de Tokyo 2020 mais surtout de Paris 2024. Ce sera l'objet de la réunion à laquelle chacun est invité à participer le lundi 5 juin à Lyon. On souhaite une participation maximale à cette réunion.

Nous devons nous remettre en cause collectivement pour aller de l'avant. Détecter, former, travailler plus, travailler mieux, accompagner sont sans doute les mots-clés tournés vers le progrès. Comme dans d'autres domaines, notre pays est resté quelque peu statique face à l'évolution rapide du monde. Il nous faut aujourd'hui accélérer pour prendre notre place qui n'est pas acquise d'avance.

Dans un second temps, nous devons trouver des solutions avec la DTN, les entraîneurs, les gymnastes, les présidents, les administrations pour travailler plus, plus vite et avec des ambitions affirmées. La nouvelle organisation autour du projet de performance fédéral (le PPF) qui prend en compte les pôles et les clubs formateurs va dans le bon sens assurément. Nous aurons à investir plus fortement sur le haut niveau à l'avenir.

La collaboration des structures déconcentrées est attendue bien évidemment sur ce thème. Là aussi nous devons être en collaboration.

- Dans les nouveaux projets à initier, il y a ce qui concerne l'animation et le développement. Les vice-présidents, les professionnels et les commissions sont déjà mobilisés sur plusieurs projets permettant la diversification des pratiques au sein des clubs. Ainsi, le travail visant à compléter les programmes Access ou de la Gym Urbaine, la mise en réseau de Gym Handi, les formations de Baby Gym sont déjà lancées et devraient aboutir en prévision de la prochaine saison. Ce sont des travaux lourds mais utiles à nos clubs. La synergie des ressources fédérales est mobilisée sur ces thèmes.

Parallèlement, le projet santé – qui est un projet transversal – a aussi été lancé.

Sur ces sujets comme sur d'autres, un certain nombre d'entre vous ont été sollicités pour collaborer. Je remercie leurs engagements. C'est vraiment le sens de notre projet politique : faire ensemble et avancer ensemble.

Mais les commissions sont aussi à pied d'œuvre pour créer un projet adapté au niveau de développement de chaque discipline. D'ores et déjà, les commissions GAC ou Aérobie ont été productives pour aller vers l'avenir et installer ces activités sur tout le territoire.

- Toujours dans les projets à initier, il y a les investissements. Après la création du site Internet durant le dernier mandat, il a été convenu de faire d'autres avancées en matière de technologie. Ainsi, des programmes utiles aux comités, destinés à faciliter les engagements en compétition, utilisation de musique ou réalisation des organigrammes ont été élaborés avec des groupes d'utilisateurs.

D'autres projets (dont la conception d'une application de smartphone) sont aussi en cours. Parallèlement, le déploiement d'Office 365, qui permet à la fois la mise en réseau des élus, des personnels fédéraux mais aussi le partage des dossiers, est une avancée importante. Ce progrès notable a été reconnu et il nous a permis de recevoir le prix de la transformation numérique.

Enfin, le projet de développer et d'offrir des sites Internet aux structures déconcentrées est de nature à donner de l'unité à notre Fédération, mais c'est aussi, puisque la Fédération a souhaité payer une partie de ce progrès, un juste retour des progrès réalisés communément.

Au-delà des investissements technologiques, nous devons compléter notre investissement pour nos propres locaux. Suite à l'incendie dont nous avons été victimes l'année dernière, le second étage a été refait à neuf ainsi qu'une partie du premier étage. Mais il est vrai que nous avons un plus grand nombre de collaborateurs au cinquième étage de la Fédération. Par conséquent, la priorité doit être mise maintenant sur la réfection de cet étage visant à la fois le bien-être des personnels de la Fédération, mais aussi une plus grande efficacité. Évidemment, cela méritera une réflexion sur l'organisation du travail avant d'entreprendre les travaux. Nous avons deux saisons pour cela.

- Autre point relatif aux sujets à initier : la politique événementielle nationale et

internationale. Conformément à nos engagements que nous avons portés durant la campagne, nous développons une politique événementielle. D'abord, les tournois organisés en France et qui relèvent tous de la FFG ont été hiérarchisés en trois niveaux, avec une participation plus ou moins importante de la FFG, avec la présence ou non des équipes de France, avec la communication ou non de la Fédération, avec la présence ou non de la télévision.

Ensuite, les Internationaux de France, labellisés comme étant la dernière étape de Coupe du monde GAM et GAF de l'année, sont programmés à Paris pour les trois années à venir. Le pari est risqué puisque les subventions publiques ont quasiment disparu alors que les mesures de sécurité alourdissent les budgets. Néanmoins, la volonté est forte de proposer un événement international de premier plan à Paris où l'on peut imaginer que la médiatisation sera plus importante que s'il est organisé ailleurs. Il faut noter l'engagement des clubs et des structures déconcentrées de la région parisienne et des partenariats avec le monde scolaire.

Enfin, le Championnat d'Europe GAF 2020 terminera ce cycle événementiel. Comme le système de sélection aux JO évolue, ces championnats d'Europe permettront encore à quelques-uns de se qualifier pour Tokyo. Cela nous assure un spectacle de haute qualité.

Nous avons besoin que les licenciés s'approprient chacun de ces événements, nous avons besoin de montrer une présence sportive et médiatique, et d'intégrer le licencié dans la famille gymnique. Aussi, nous ferons des opérations promotionnelles, mais chaque comité régional et départemental doit en faire la promotion localement auprès des clubs et des licenciés.

Avant de terminer, je voulais, au fur et à mesure que les financements publics se rétractent – même s'ils sont encore très importants –, faire un clin d'œil à nos partenaires privés : Allianz, qui est notre assureur depuis de nombreuses années, mais dont Céline GOMIS (qui n'a finalement pas pu prendre son vol en raison de grèves) est toujours proche de la Fédération ; Appartcity, qui collabore avec nous y compris aux Internationaux de France et qui fait des offres importantes et intéressantes aux clubs affiliés ; Gymnova, dont un représentant est présent ici, qui fournit le matériel de nos compétitions et qui sera aussi présent aux Internationaux de France ; Erreà, qui est notre nouvel équipementier général et qui aura sa place à prendre dans la gymnastique, et la société Moreau, dont le patron Henri DUPRAZ est présent, qui fournit tous les équipements spécifiques de la GAM, de la GAF, de la GR, du trampoline, du tumbling, de la GAC et de l'aérobic de nos équipes de France, qui proposera des stands lors des compétitions, notamment pour cette année mais aussi pour les Championnats de France, et qui, dans la négociation que nous avons eue, proposera de prolonger ses contrats-cadres vers les comités régionaux lorsque les nouvelles régions seront installées. Dans cette perspective, j'incite les nouveaux responsables des nouvelles régions à prendre contact avec lui.

Évidemment, une des contreparties possibles que chacun des partenaires nous donne en général, est une dotation financière.

D'autres partenaires devraient signer prochainement. Dans la négociation, la FFG pense toujours, évidemment, aux structures déconcentrées et aussi aux clubs et aux pratiquants. Le meilleur partenariat, c'est quand le partenaire est satisfait, quand la Fédération Française de Gymnastique est satisfaite, et quand on n'a oublié ni les structures déconcentrées, ni les clubs, ni les pratiquants.

En conclusion, je souhaite ajouter ces quelques mots.

Tout comme notre pays, nous vivons au sein de la FFG une période de mutation. Les

repères ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Nous ne devons pas avoir peur de l'avenir, mais il faut avoir conscience que les autres pays, les autres fédérations ou tout simplement les autres sports veulent aussi leur place et que nous sommes en concurrence. Face à cela, il nous faut serrer les coudes, collaborer pour avancer plus vite, chercher à trouver une meilleure place pour la gymnastique dans chacun de nos territoires. Il nous faut être plus nombreux pour obtenir plus de résultats internationaux et plus exister médiatiquement.

Pour cela, on a confiance en nous, mais surtout on compte sur vous. Alors ensemble, créons le mouvement !

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Merci. Nous allons refaire un essai des boîtiers avant d'aborder l'ordre du jour.

*(Organisation d'un vote test.)*

Nous sommes toujours 77 départements, 103 votants.

Avez-vous bien déjeuné ?

Tout paraît fonctionner.

<p style="text-align: center;"><b>Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2016, de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2016 et de l'Assemblée Générale Élective du 26 novembre 2016</b></p>
---

**Mme MERIEUX.**- Nous ferons trois votes distincts. Nous allons passer au premier vote, celui du **procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2016 du 193<sup>e</sup> congrès.**

Résultat du vote :

Voix totales : 264792 – Voix exprimées : 259695 – Nombre de votants : 101

Pour	249550	96,09%
------	--------	--------

Contre	10145	3,91%
--------	-------	-------

Abstentions	5097	
-------------	------	--

**Le PV est adopté.**

Je vous remercie.

Je vous propose de procéder au vote concernant **le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2016.**

Résultat du vote :

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 250077 – Nombre de votants : 103

Pour 239932 95,94%

Contre 10145 4,06%

Abstentions 19906

**Le PV est adopté.**

Je vous remercie.

Pour finir, nous allons voter **le procès-verbal de l'Assemblée générale élective du 26 novembre 2016.**

Résultat du vote :

Voix totales : 266451 – Voix exprimées : 255932 – Nombre de votants : 102

Pour 245787 96,04%

Contre 10145 3,96%

Abstentions 10519

**Le PV est adopté.**

Je vous remercie.

Je ne l'ai pas précisé, mais comme chacun le sait, ces procès-verbaux étaient en ligne sur le site de la Fédération. Chacun avait pu en prendre connaissance au préalable de ce vote.

**Rapport du Comité Directeur**

**Mme MERIEUX.**- Ce rapport a été mis en ligne sur le site de la Fédération le 15 mars dernier. Au travers de ce rapport d'activité, la Fédération souhaite partager ses projets auprès de tous : licenciés, clubs, structures déconcentrées. Ce document permet de montrer la richesse et la diversité de notre Fédération, de mettre en exergue ses fondations basées sur le respect et sur les valeurs.

Je remercie chacun et chacune pour leur participation à l'élaboration et la rédaction de ce document.

Avez-vous des observations ?

*(Aucune.)*

Je vous remercie.

## Rapport de gestion - Exercice 2016

**M. JOURDAN.**- Le budget 2016, proposé à l'Assemblée générale du 27 juin 2015, avait pour objectif de :

- préparer l'avenir de nos collectifs nationaux à l'horizon 2020 ;
- développer et compléter une gamme de produits au service des clubs et de la croissance ;
- mettre les nouvelles technologies au service des clubs et de leurs dirigeants ;
- contribuer à moderniser le siège fédéral.

L'exercice 2016 aura été marqué par deux événements majeurs :

- la poursuite des travaux de réaménagement du deuxième étage suite à l'incendie de mai 2015, et une mise en service en septembre 2016. Les experts ont rendu leurs conclusions sur l'exercice 2016 ;
- la participation aux Jeux Olympiques de Rio pour l'ensemble des disciplines olympiques, après les sélections obtenues au « Test Event » en avril 2016, toujours à Rio.

### Activités et résultats

Le résultat au 31 décembre 2016 fait apparaître un excédent de 881 818 € contre un excédent de 835 114 € en 2015.

Pourquoi cet excédent ?

Ce résultat est composé de trois résultats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

Pour le comprendre, il convient de les analyser distinctement.

Le résultat d'exploitation s'élève à 478 877 € au 31 décembre 2016 contre 746 971 € au 31 décembre 2015. Par rapport à l'objectif d'équilibre financier fixé pour cet exercice, l'excédent est causé principalement par une croissance du nombre de licenciés supérieure à la prévision et à une reprise sur provisions suite à la conclusion de certains litiges.

Le résultat financier s'élève à 7 101 € au 31 décembre 2016 contre 540 830 € en 2015. Cette forte baisse s'explique par la cession exceptionnelle de produits financiers en 2015 à hauteur de 536 k€, pour se mettre en conformité avec la législation et qui n'a pas été renouvelée en 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à 394 911 € au 31 décembre 2016 contre - 379 999 € en 2015. Cette variation s'explique par le remboursement du sinistre à hauteur de 524 k€ diminué par des charges exceptionnelles liées à l'incendie à hauteur de -139 k€.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 198 k€.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 198 k€ en 2016 contre 13 486 k€ en 2015, soit une baisse de -1 288 k€ représentant 11 % du total des produits d'exploitation en 2016.

Les principales variations sont les suivantes :

- une hausse du produit des licences impactant le résultat de + 341 k€. Les licences (6 172 k€) et les affiliations (222 k€) représentent 60 % du total des produits,
- une hausse des partenariats de 249 k€,
- une baisse des produits des événements internationaux principalement en raison des Championnats d'Europe organisés en 2015
- une baisse des subventions du ministère des Sports (-171 k€) hors plan Citoyens, liée principalement au versement direct aux cadres d'État des indemnités de sujétions (- 120 k€).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 719 k€.

Les charges d'exploitation sont de 11 719 k€ en 2016 contre 12 739 k€ en 2015, soit une baisse de -1 020 k€, représentant 9 % du total des charges d'exploitation 2016.

Cette diminution est principalement due aux Championnats d'Europe organisés en 2015.

Concernant l'analyse des charges 2016, il est important de souligner la comptabilisation de dépréciations de créances pour 41 k€ et d'une provision pour risques à caractère social et fiscal pour un montant de 40 k€.

Pour compléter ces informations comptables, il est toujours utile d'analyser la comptabilité analytique qui fournit le résultat financier de chacune de nos activités.

Les produits :

Les objectifs budgétaires votés en Assemblée générale ont été dépassés pour les chapitres « ressources propres » et « partenariat ». Augmenter nos ressources propres était une stratégie financière énoncée au de congrès de 2013 et qui s'affirme chaque année. Les produits des partenariats et en particulier les partenariats en nature et prestations augmentent de 67,5 % par rapport à 2015.

Les objectifs de croissance du nombre de licenciés ont été atteints au 31 août 2016 (+2 %) et dépassés au 31 décembre 2016 (+6,1 % au lieu de 3 %).

À propos des charges, les écarts significatifs par rapport à l'exercice 2015 concernent :

- le chapitre « Administration » : il augmente de 26 % par rapport au réalisé 2015. Cet écart s'explique par l'organisation de deux assemblées générales, la mise en œuvre de la réforme territoriale et la modernisation du siège social.

- le chapitre « Activités gymniques » :

- la baisse du budget « Préparation des collectifs » est lié à l'arrêt de l'Ensemble France de Gymnastique Rythmique. Mais le budget pour la préparation des juniors et des espoirs est à la hausse de 27 % en 2016 (392 k€ contre 308 k€ en 2015).
- le budget « Développement des activités gymniques » est en légère baisse (-7 %). Cette baisse est due principalement aux événements internationaux Gym Pour Tous. Mais les objectifs en matière de production des produits AccessGym ont été tenus et ce budget a permis l'étude de nouvelles activités telles que la Gym Urbaine.
- le budget consacré à la « Structuration et développement territorial » augmente de 100 k€. Cette augmentation est due à l'organisation de deux colloques des structures déconcentrées et à la fourniture de panneaux de communication institutionnelle en direction des structures déconcentrées et des pôles. Les dotations en faveur des COT augmentent de 6,4 %.

Les investissements :

La dotation aux investissements augmente de 9 %. Cette augmentation s'explique par les investissements réalisés pour les travaux de réaménagement du deuxième étage et pour la réalisation du plan numérique. Ainsi, deux nouveaux outils (Ordo'Gym et Dj'Gym) et un outil largement rénové (Enga'Gym) ont été mis à la disposition des clubs en septembre 2016.

Les charges de personnel s'élèvent à 3 023 k€ en 2016 alors que le budget voté présentait un niveau de charge de 2 870 k€. L'écart est dû principalement au paiement d'indemnités de licenciement compensées par une reprise de provisions.

Analyse du bilan.

Le bilan total s'élève à 9 165 k€ et nos fonds propres à 5 294 k€. La hausse est imputable au résultat positif de l'exercice.

Bilan actif

Les investissements sont de 1 297 k€ sur l'exercice 2016.

La Fédération a réalisé d'importants travaux à la suite de l'incendie du deuxième étage du siège social en 2015. Le poste le plus important concerne les constructions à hauteur de 453 k€ ; cela correspond principalement aux agencements et aménagements liés à l'électricité, aux murs et à la plomberie.

D'autre part, les acquisitions liées à la mise en place du plan numérique représentent un montant total de 721 k€ sur l'exercice.

Lors de l'exercice 2016, il n'y a eu qu'une sortie d'immobilisation à hauteur de 9 k€ amortie pour un montant de 6 k€ au 31 décembre 2016, soit un impact sur le résultat de 3 k€.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 1 593 k€ et concernent principalement les comités régionaux suite aux facturations des licences 2016-2017. Une partie de ces créances est dépréciée pour un montant de 171 k€ en raison du risque lié au recouvrement.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 3 945 k€ au 31 décembre 2016 contre 4 332 k€ au 31 décembre 2015. La trésorerie a diminué entre la clôture 2015 et 2016, et ce malgré l'augmentation du délai de règlement moyen fournisseurs. Cette baisse s'explique par la variation à la baisse des flux de trésorerie liés à l'investissement, soit -1 365 k€ principalement en raison des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 1 297 k€.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 701k€. Elles correspondent à des charges de fonctionnement de la Fédération à verser en 2016.

### Bilan passif

Je vous propose de faire un « zoom » sur l'évolution de nos fonds associatifs depuis 2012, avec l'hypothèse que la résolution concernant l'affectation du résultat sur des projets spécifiques soit adoptée.

Après la baisse des fonds associatifs en 2013, causée par le déficit de la même année, nous avons retrouvé progressivement le niveau de fonds associatifs de 2012 pour le dépasser en 2016. Cet accroissement est essentiellement dû au versement d'indemnités d'assurance.

En 2016, la Fédération ne présente pas de découvert et ne dispose pas d'emprunts auprès d'établissements de crédit. Les autres dettes financières sont de 759 € et correspondent à des cautions reçues pour la Maison des Sports. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 166 k€. Elles sont en baisse de 346 k€ par rapport à 2015. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération et des aides aux structures territoriales à verser. Les autres dettes s'élèvent à 173 k€ au 31 décembre 2016 contre 601 k€ au 31 décembre 2015. Cette diminution provient du versement des aides aux structures territoriales suite à l'engagement pris en 2014 concernant les contrats d'objectifs territoriaux.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 710 k€ et correspondent essentiellement aux produits des licences, d'affiliation et d'assurance pour la saison 2016-2017 à comptabiliser sur 2017.

Les objectifs assignés à ce budget ont été atteints.

L'avenir de nos collectifs nationaux à l'horizon 2020 a commencé à se construire, accompagné par une hausse de 27 %.

De nouveaux produits ont été mis à la disposition des clubs avec la généralisation d'AccessGym à l'ensemble des disciplines.

La mise en œuvre des contrats d'objectifs territoriaux s'est poursuivie. Sur trois ans, ce sont 1500 k€ qui ont soutenu et renforcé l'action de nos structures déconcentrées.

Le plan numérique est en œuvre avec de nouveaux outils au service des clubs et de leurs dirigeants depuis septembre 2016, mais aussi un nouveau site Internet mis en ligne en juillet 2016.

Le siège fédéral se modernise, par obligation liée à l'incendie, mais aussi par la réorganisation des pôles, la réalisation d'un plan de formation du personnel et la mise en place de

nouveaux outils numériques.

Perspectives d'avenir et événements postérieurs à la clôture des comptes

Nos fonds propres sont à la hausse, les explications ont été données précédemment. L'accumulation de réserves suffisantes garantit la pérennité de la Fédération à moyen terme, et elle doit permettre aussi de financer les projets pluriannuels comme les projets d'investissement ou des projets spécifiques.

Pour les investissements, nous avons un projet ambitieux dans le domaine du numérique pour un montant de 2 600 k€ ; il a débuté en 2015 et se poursuivra jusqu'en 2020.

Pour ce qui concerne les projets spécifiques, nous vous proposons de constituer en toute transparence des réserves ciblées sur des projets porteurs d'avenir en lien direct avec le projet fédéral.

- Pour faciliter la collaboration et la coopération au sein de la Fédération, nous proposons une réserve de 120 k€ pour la fourniture des structures déconcentrées en site Internet à la suite du projet présenté au colloque des structures déconcentrées en décembre 2016.

- Pour faire évoluer nos pratiques gymniques, nous proposons :

- une réserve de 100 k€ pour la formation des cadres en devenir pour entraîner le niveau international ;
- une réserve de 120 k€ pour l'équipement des pôles France en matériel gymnique et de soin ;
- une réserve de 90 k€ pour la préparation des équipes de France olympiques à l'horizon 2020 ;
- une réserve de 50 k€ pour élargir l'offre gymnique.

C'est une gestion innovante et responsable de nos fonds propres que nous vous proposons au travers de la deuxième résolution.

En conclusion, ces résultats financiers nous encouragent à maintenir nos principes de gestion composés de prudence, d'exigence, d'optimisation et de contrôle. Associés à une croissance de nos fonds propres, nous construisons les bases financières d'une fédération qui investit pour l'avenir.

Merci pour votre attention.

*(Applaudissements.)*

Une remarque : vous avez pu constater que, cette année, les comptes ont dû être clos dans des délais très courts, puisque nous avons présentés ces comptes au Comité Directeur le 4 mars 2016.

Par conséquent, je remercie les services de la Fédération et en particulier le service comptable qui a dû se mobiliser fortement pour sortir ce résultat, je remercie également KPMG et nos Commissaires aux comptes. Tout le monde a travaillé ensemble afin que vous puissiez avoir ces résultats dans des délais tout à fait acceptables.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Avez-vous des questions ?

*(Aucune.)*

Merci pour cette présentation détaillée.

## **Rapport du Commissaire aux Comptes**

**M. ROUILLE.**- Bonjour à tous et à toutes. Avant de vous donner la lecture de mon rapport, quelques propos liminaires.

Je vous rappelle que le rôle du Commissaire aux comptes est de vous donner son opinion sur la qualité de la photographie des comptes tels qu'ils vous ont été présentés, vous dire si vous pouvez avoir un niveau de confiance élevé dans ces comptes ou si, au contraire, ils ont été passés entre les mains de Photoshop pour en améliorer l'image par votre trésorier.

Pour émettre cette opinion, je ne fais pas que de me limiter à pointer les comptes et de savoir s'ils ont été bien additionnés dans la même colonne, d'autant plus que, comme l'a rappelé M. JOURDAN, vous confiez l'établissement de vos comptes à la société KPMG. Compte tenu de la qualité de ce cabinet, on a peu de doutes sur la manière dont les principes comptables sont respectés. Nous travaillons sur l'organisation, le contrôle interne. Nous considérons que si l'organisation est efficiente, derrière, nous avons une forte probabilité que les comptes qui seront produits par ce système seront de qualité. Comme M. JOURDAN l'a indiqué, les comptes ont été sortis beaucoup plus tôt : c'est aussi une démonstration que vous avez une organisation et un système d'information de qualité.

On assoit aussi notre opinion sur le niveau de confiance que l'on peut avoir dans votre gouvernance, le président, le trésorier avec lesquels nous travaillons beaucoup. Nous avons des échanges de qualité, qui sont constructifs et qui se font dans une totale transparence.

Nous avons, bien sûr, une approche dite : "par les risques", c'est-à-dire que l'on voit si les risques auxquels pourrait être soumise votre fédération ont été correctement appréhendés dans les comptes. On regarde ensuite si des situations particulières – comme l'incendie – ont été correctement appréhendées.

Il en ressort un rapport composé de trois parties : une première partie qui est notre opinion : nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers. Ils sont sincères, ils ont été établis de bonne foi. Ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre fédération. C'est donc une certification pure et simple de vos comptes sans la moindre réserve.

Pour asseoir cette opinion, nous devons justifier les principaux éléments que nous avons examinés. Il y a le traitement des remboursements par l'assurance à la suite de l'incendie ainsi que les sorties d'immobilisations à la suite de cet incendie. On regarde les traitements comptables particuliers des licences puisqu'elles courent de septembre à août alors que les comptes sont clos au 31 décembre. L'ensemble de ces appréciations nous a confortés dans notre opinion de sincérité des comptes.

Pour établir ce rapport, nous regardons aussi l'avenir, car nous devons nous assurer qu'il n'y a pas de risque de rupture de la continuité d'exploitation des entités pour lesquelles on certifie les comptes.

Vous l'avez compris, votre fédération est en très bonne santé financière. Vos fonds propres sont aujourd'hui restructurés, vous n'avez plus d'endettements à long terme. Cette indépendance financière doit vous permettre d'avoir les moyens au moins financiers de donner du mouvement à votre fédération.

Vous faites état d'un rapport spécial, ce sont les conventions passées entre la Fédération et les dirigeants de votre Fédération directement par des personnes interposées. Ce rapport est vierge puisqu'il n'y a pas eu de nouvelles conventions au cours de cet exercice qui ont été adoptées par votre Conseil d'administration et qui aurait dûes être soumises à l'approbation de votre Assemblée générale.

Merci.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Nous allons aborder le rapport des activités sportives, notre cœur de métier. La parole est donnée à Corinne CALLON, directrice technique nationale.

## Rapport des activités sportives

**Mme CALLON.**- Chers Passionnés de gymnastique, c'est notre point commun, pour moi, c'est un discours d'ouverture particulier, car même si on s'est beaucoup vu ces derniers mois, c'est le congrès d'un début de cycle qui s'élance. La dernière fois que nous nous étions vus dans cet environnement, c'était en juin 2016 et on avait fait un bilan de cycle sur les rapports d'activités sportives.

En amont, dans ce début de cycle, je souhaite remercier le président James BLATEAU de m'avoir renouvelé sa confiance – je n'ai pas eu l'occasion de vous le dire –, et remercier plus largement le Comité Directeur et les élus pour leur confiance. Je souhaite également remercier les collègues proches présents dans la salle et aussi de façon plus générale tous les cadres techniques qui œuvrent au quotidien dans la mise en œuvre du projet fédéral, et le personnel fédéral que ce soit les directeurs, les cadres ou les assistants qui œuvrent également dans le quotidien, dans un environnement qui n'est pas toujours facile, puisque comme vous l'avez vu, nous allons engager le changement, nous créons le mouvement, mais cela perturbe un peu les habitudes et le travail au quotidien. Cette solidarité nous donne cet élan et cette énergie pour avancer.

Que s'est-il passé depuis juin 2016 ? Des Jeux olympiques. Sans revenir sur le détail de toutes les prestations, nous avons œuvré aussi, depuis les Jeux, sur un bilan formalisé, posé au ministère en novembre, comme toutes les fédérations. Ce document est téléchargeable sur le site. Pour les intéressés, c'est un regard très technique. Vous pouvez le consulter, le télécharger et partager avec nous là où nous en sommes de ces Jeux olympiques.

Un petit clin d'œil sur les résultats. Nous avons eu sept finales, trois sur les concours agrès. Bravo à Cyril TOMMASONE pour sa quatrième place aux arçons, à Marine BOYER pour sa quatrième place à la poutre. Félicitations également à Danny PINHEIRO pour sa septième place aux anneaux.

N'oublions pas les autres finales des concours généraux où nous avons également quatre finales avec Kseniya MOUSTAFAEVA et une dixième place en finale ; Marine BREVET qui a clôturé sa carrière – c'était prévu ainsi – avec une quinzième place. Elle allait aux Jeux et nous avait fait part de sa décision. C'est formidable de s'arrêter en réalisant sa plus grosse performance. Elle a tourné la page, elle est en formation de kinésithérapie et tout se passe bien pour elle. Pour Louise VANHILLE, c'était ses premiers Jeux. On peut féliciter sa vingt-et-unième place, et Axel AUGIS qui a terminé vingt-et-unième à ce concours des Jeux olympiques.

*(Applaudissements.)*

Je fais des clins d'œil de façon très synthétique et courte sur les résultats. S'engager est devant nous, et comment être encore plus performant ? Nous avons détaillé des pistes et des axes stratégiques de progrès dans un projet long de huit ans (2017-2024).

Pour ceux qui ne sont pas tout à fait au courant, le Projet de Performance Fédéral est un cadre institutionnel au niveau du ministère. C'est un projet que l'on dépose avec un certain nombre de choses à mettre dedans : le haut niveau, c'est la prérogative de l'État, nous avons un Parcours de l'Excellence sportive (PES) qui se transforme en Projet de Performance Fédéral (PPF) qui doit être validé sur huit ans, et qui sera validé au mois de juin, dans lequel on définit un certain nombre de choses dont les listes ministérielles pour l'accès aux listes de haut niveaux, aux listes espoirs, les cahiers des charges des labels des structures de nos pôles, qui définit également la convention du sportif de haut niveau, tous les sportifs listés dans cette liste ministérielle de haut niveau doivent avoir signé une convention entre le sportif et la Fédération. Nous rentrons dans ces normes et les conventions sont dans les mains des sportifs pour qu'ils les signent. Elles définissent les droits et les devoirs.

Le Projet de Performance Fédéral est mon gros dossier d'actualité. Il doit être déposé puis validé par le Comité Directeur et par le ministère pour entrer dans une instruction ministérielle.

À l'intérieur de ce cadre institutionnel, il y a ce Projet de Performance Fédéral, outil au service de la politique de haut niveau. Nous allons définir plusieurs choses.

Depuis le mois de septembre, j'ai bougé des choses dans l'organisation, notamment la désignation de directeurs de haut niveau, qui sont des directeurs et des sélectionneurs. Ce ne sont plus des entraîneurs nationaux. En effet, certains entraînaient et étaient aussi responsables des Equipes de France, ce qui posait une problématique de positionnement. J'ai choisi un pilotage avec des directeurs de haut niveau qui sont des sélectionneurs neutres puisqu'ils n'entraînent pas au quotidien les gyms des équipes de France.

L'état des lieux a montré que le point faible était le niveau de difficulté de nos sportifs. Tout ce qui concerne l'exécution, la réalisation, la qualité de la gymnastique française est bon, cependant, le niveau de difficulté est en décalage avec l'exigence internationale pour pouvoir monter sur les podiums internationaux. Notre stratégie pour le prochain cycle est de monter le niveau de difficulté pour grappiller quelques places et accéder au podium.

Pour ce faire, des chemins de sélection ont été construits de façon très précise avec des minimas à points. Les chemins de sélection sont donnés aussi aux entraîneurs.

Nous avons également engagé la formation continue, mais aussi initiale des entraîneurs de haut niveau pour resserrer les compétences sur les exigences de la gymnastique d'aujourd'hui et surtout de demain.

Dans ce contexte, comme nous avons démarré lors du dernier cycle, une dynamique est à mettre en place avec les territoires notamment sur l'étage Accession, avec un pilotage de la DTN qui doit donner les outils, les programmes de détection et de formation pour les jeunes, et qui va coordonner l'ensemble avec l'appui des équipes techniques régionales dans les territoires.

Toujours en lien avec les territoires, il y a le projet de proposer et de se déplacer avec les Equipes de France dans les territoires pour que ce soit des stages, voire des compétitions avec une organisation locale pour faire un lien proche avec nos licenciés et avec nos clubs. Il s'agit d'essayer de se déplacer un peu plus souvent, plus régulièrement, afin d'être en contact avec les territoires et pour que les sportifs de l'Equipe de France sortent un peu de leur confort et développent une capacité d'adaptation à performer dans n'importe quelles circonstances. Pour les prochains cycles, j'ai choisi de faire bouger les Equipes de France le plus possible.

Une nouveauté sur le haut niveau, nous en avons parlé régulièrement avec l'informatique : la modernisation des outils. Là encore, le dossier est bien engagé sur la plateforme Elite Gym sur le site Internet, et en ce moment le processus Gym Eval apparaît dans sa nouvelle formule. On ne télécharge plus un dossier papier à remplir et à renvoyer avec un CV. On travaille directement sur la plateforme Elite Gym. Le *timing* reste identique. Cela a été ouvert il y a une dizaine de jours. C'est clôturé fin avril. Une centaine de gymnastes se sont inscrits. Ce processus Elite Gym regroupe les anciens gyms qui confirment leur maintien dans la filière et les nouveaux qui veulent rentrer dans la filière pour faire du haut niveau.

L'autre nouveauté, j'insiste, c'est ce colloque du haut niveau dans deux mois. On compte sur vous.

Un focus sur l'organisation prévue dans le Projet de Performance Fédéral. Une modélisation a été validée au Comité Directeur du mois de mars avec les différents étages. L'étage du parcours de l'excellence sportive qui concerne nos collectifs juniors et seniors avec une mission d'aller chercher les médailles internationales ; nous sommes là au bout de la course.

Ce sont des gymnastes de toutes les disciplines qui seront détectés au démarrage et formés dans les clubs.

Pour passer de l'un à l'autre, j'ai voulu une organisation un peu éclatée, c'est-à-dire suivre correctement les sportifs là où ils s'entraînent en favorisant le plus possible la proximité, avec un club formateur suffisamment structuré pour les emmener à un certain niveau que sont le niveau Avenir ou Espoir. S'il n'est pas possible de les laisser près de chez eux, on va les orienter. Un dispositif régional d'accession va coordonner cette formation de gymnastes avec les directives techniques nationales qui concernent les programmes, les regroupements. Avec ces espoirs, et notamment les équipes techniques régionales, nous allons œuvrer ensemble pour coordonner et mettre en place ces journées de détection, ces stages de formation, la formation des entraîneurs et l'accompagnement des clubs formateurs. C'est l'enjeu du prochain cycle, cet étage d'accession avec vous pour avancer le plus possible ensemble et monter le niveau de nos jeunes pour qu'une fois dans les Equipes de France, ils puissent atteindre les podiums internationaux.

Un focus sur l'organisation et le pilotage de tout cela, même si vous avez déjà reçu une information puisque nous sommes organisés ainsi depuis le début de la saison.

Sur le haut niveau, j'ai choisi d'être en lien direct avec les six directeurs du haut niveau qui chapeautent et qui sont responsables de chaque projet des disciplines olympiques et des disciplines non olympiques, et avec quatre DTN adjoints en charge chacun d'un secteur. Cela n'a

pas changé : formation, pratiques compétitives et non compétitives, et un nouveau directeur adjoint en charge des territoires, et particulièrement de la coordination pour que le projet fédéral puisse être mis en place sur les territoires, avec Marc ITEMAN. C'est la nouveauté de cette organisation. Cela nous permettra de valider l'ensemble des secteurs avec la Direction technique, et d'avoir un lien plus proche entre le niveau national et les territoires.

En ce moment et pour beaucoup d'entre vous, on arrive à la fin de la réforme territoriale. Nous sommes donc dans la restructuration des équipes régionales. Je vais passer avec Marc ITEMAN dans les territoires avec les comités de transition et les présidents régionaux actuels pour désigner le coordonnateur de l'équipe technique régionale, pour regarder où vous en êtes sur les organisations des ETR qui devraient être en place au mois de septembre, même si ce n'est pas évident parce qu'on n'a pas encore passé les élections, je sais que c'est compliqué dans les phases de transition, mais on a besoin d'être organisés au niveau des ETR pour être efficaces et au service des clubs, et mettre en œuvre notre calendrier dès la prochaine saison.

Vous avez le schéma donné dans chaque région pour organiser de façon structurée et identique, pour avoir des points d'appui au niveau de la Direction technique dans les entités techniques régionales au niveau des quatre secteurs (haut niveau, formation, compétition et pratiques non compétitives). Il faut que ce soit absolument structuré comme cela pour avoir des référents et que le lien se fasse de façon plus efficace avec le niveau national.

Pour terminer, je balaie rapidement les quatre autres secteurs qui ne sont pas dans le haut niveau, la rénovation du système compétitif. Vous avez suivi de près cette mise en œuvre. Nous avons identifié trois niveaux pratiques : Elite (600 licenciés environ), Performance pour des gyms plutôt confirmés qui veulent s'entraîner pour atteindre un certain niveau de performance (7 500 licenciés environ), et un premier niveau de compétition qui correspond plutôt à un niveau débutant ou de gymnastes de niveau intermédiaire (58 000 licenciés), c'est le niveau Fédéral.

Nous avons engagé une structuration qui devrait être un peu plus cohérente et plus fluide. Les circuits compétitifs avec les nouvelles régions se mettent en place et l'organisation devrait être adaptée à chaque discipline puisque nous n'avons pas le même volume de licenciés ni dans les territoires ni dans les disciplines et cela doit donc être adapté au plus juste pour les licenciés et pour leurs clubs.

Dans cette rénovation du système compétitif, les nouveautés résident surtout dans les outils informatiques. Cela n'est pas toujours simple, mais cela avance bien. Il y a également l'organisation compétitive avec les nouveaux territoires, les nouveaux découpages, les programmes nationaux vont sortir pour la gamme GAM et GAF le 15 juin, et le Top 12 GAF qui se lance après une saison de Top 12 GAM.

C'est la petite photographie de tous les dossiers encore engagés dans cette rénovation du système compétitif.

La formation bouge aussi. J'ai souhaité rappeler le fil conducteur de la formation, qu'elle soit initiale et continue, haut niveau, pratiques compétitives ou autres : c'est avant tout le respect de l'intégrité physique et psychologique du pratiquant. C'est le plan citoyen, nos valeurs, nos chartes. Depuis 2016, nos formations ont été modifiées et adaptées en lien avec cette exigence. Un axe important du prochain cycle sera la formation des jeunes entraîneurs de haut niveau pour avoir ces compétences et aller chercher les médailles.

La formation qui se modernise, c'est aussi l'utilisation de la Formation Ouverte à

Distance (la FOAD) qui est mise en place sur certaines formations et qui va être déployée petit à petit. Cela nous permet d'avoir une formation de qualité avec un peu moins de présentiel, donc de libérer du temps pour les candidats. C'est moderne et c'est une bonne chose.

Dans le cadre du plan citoyen, avec la formation et l'équipe des formateurs, pour avoir des formations ayant une pédagogie active et déployer tout ce que l'on entend par "respect de l'intégrité physique et psychologique", nous avons créé un jeu intitulé *Gymnial poursuite* sous le pilotage de Thierry GAUVIN pour échanger et travailler sur les valeurs et les chartes.

Dans les pratiques non compétitives, nous poursuivons le grand chantier que nous avons ouvert sur le dernier cycle : les AccessGym, la Gym Santé Senior, etc. On est bien installé, on avance, on continue. Dans la poursuite de l'AccessGym, il y a l'aérobic, la gym acrobatique sur les niveaux suivants. En 2018, il y aura la gymnastique rythmique sur des niveaux suivants. Les travaux avancent. Nous avons démarré les rencontres de proximité. Nous serons en année d'évaluation.

La nouveauté, c'est la Gym Urbaine, avec une première version qui vous sera mise à disposition pour une mise en œuvre dès septembre. Dans un deuxième temps, nous allons développer ce produit Gym Santé Adulte et vous aurez des précisions plus tard.

Voilà ce que je voulais partager avec vous aujourd'hui au travers de ce rapport d'activité entre juin 2016 et aujourd'hui.

De nouveau un grand merci à tous ceux qui sont engagés dans des activités sportives. Je sais que c'est toujours avec beaucoup de plaisir et de passion, c'est une aventure humaine. C'est avec grand plaisir et bonheur que je passe la main au film traditionnel pour le moment de plaisir du congrès et merci beaucoup à tous.

*(Diffusion d'un film.)*

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Merci pour ces images, même si c'était moins fourni que d'habitude au regard de la période plus courte, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous regardons ces images de compétition.

Nous continuons l'ordre du jour avec la présentation du rapport médical. Le docteur Pierre BILLARD a dû regagner Paris pour honorer ses obligations professionnelles et c'est Jean-Bernard SOLIGNAC, médecin du Comité Directeur qui va intervenir.

## **Rapport du Médecin fédéral national**

**M. SOLIGNAC.**- Bonjour à tous. C'est avec plaisir que je remplace Pierre BILLARD pour ce rapport médical de 2016.

L'année 2016 a été marquée par deux importants changements sur le secteur médical. D'une part, la modification de la législation imposée aux fédérations sur le certificat médical d'absence de contre-indication et sur le suivi réglementaire des athlètes de haut niveau. D'autre part, la modernisation du système fédéral d'information et de collaboration en ligne qui facilite l'accès au réseau des différents réseaux des professionnels de santé intervenant dans les clubs, dans les pôles ou dans les comités.

La commission médicale a donc intégré ces deux éléments tout en poursuivant les actions déjà initiées, à savoir, au niveau de la veille sanitaire, sur la prévention des blessures, la structuration des soins et l'encadrement des équipes de France et des stages, mais aussi des missions de conseil et d'expertise sur les dossiers médicaux des gymnastes blessés ; sur les demandes relevant de l'organisation et de la responsabilité du secteur médical, des missions de soutien à la commission Santé gym pour expertise sur les aspects médicaux de ce domaine, et l'implication des professionnels de santé des clubs ou structures et diverses organisations de colloques médicaux fédéraux.

S'agissant des réformes réglementaires, les réformes sur le certificat médical des athlètes de haut niveau annoncées de longue date ont été publiées en fin de saison dernière pour application en début de saison. Cette proximité entre la publication des textes législatifs et leur cadre d'application, associé à la publication différée – on attend encore la publication de textes complémentaires – a été source de confusion dans les clubs pour la rentrée 2016. Et tout n'est pas encore clair.

Concernant ce certificat médical qui est maintenant dénommé certificat d'"absence de contre-indication", la commission médicale a donné son avis dans le mois qui a suivi la publication sur les adaptations nécessaires à cette réglementation générale pour garantir une pratique sans risque, tenant compte des caractéristiques des activités gymniques.

Depuis, de nouveaux arrêtés, décrets et notamment sur début octobre 2016 des circulaires ont apporté encore d'autres éléments pour bien préciser les contours de cette nouvelle réglementation. La commission médicale ne pourra se positionner définitivement qu'une fois l'ensemble de ces éléments réglementaires publiés officiellement.

Quant au système d'information et de collaboration en ligne, afin de faciliter les échanges entre les différents professionnels de santé impliqués dans le soin ou le suivi des gymnastes, la mission médicale s'est appuyée sur le système d'information et de collaboration en ligne qui a été mis à disposition par la Fédération. Ainsi, une messagerie numérique fédérale a pu être créée pour chaque professionnel qui en a fait la demande. À partir de ces messageries, un groupe médical a été constitué. Il permet d'échanger des pratiques, des protocoles, des avis *via* des outils adaptés que sont des dossiers partagés, un forum en ligne, la messagerie, etc.

Pour répondre à la transversalité de l'intervention du secteur médical, certains dossiers peuvent être partagés avec d'autres acteurs non professionnels de santé impliqués sur plusieurs sujets dans le domaine de la performance, de la gym santé, de la formation, de la recherche, etc. L'utilisation de ce système est une avancée majeure pour l'organisation de notre secteur médical. En effet, les emplois du temps ou l'éloignement géographique limitaient jusqu'à présent l'investissement des différents intervenants. Aujourd'hui, chaque professionnel peut s'engager facilement sur les thématiques qui lui sont chères.

Concernant la poursuite de la veille sanitaire, c'est-à-dire la prévention des blessures, la structuration des soins et l'encadrement des équipes de France et des stages, la méthode de veille sanitaire n'a pas été modifiée. Elle repose toujours sur les déclarations d'accident, les dossiers de la surveillance médicale réglementaire et les dossiers médicaux de performance.

La commission signale encore quelques difficultés pour centraliser l'ensemble des dossiers médicaux des athlètes concernés par ce suivi médical réglementaire (SMR) ou par le certificat de performance ; seules, les attestations de réalisation d'examen ou d'ancien modèle de dossiers médicaux sont parfois employées. Il faudrait penser à actualiser vos déclarations.

En ce qui concerne le nombre d'accidents, ceux déclarés sur la saison 2015/2016 sont stables, en légère baisse par rapport aux années précédentes, avec une très faible proportion d'accidents graves.

Les médecins des Equipes de France ont pu accompagner les équipes lors d'événements majeurs comme les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques pour assurer les soins et prendre les décisions adaptées en cas de blessures dans ces contextes très particuliers – et on a vu malheureusement que l'été dernier, ils ont dû intervenir.

Le bilan des Jeux Olympique de Rio a montré que la prévention des blessures nécessite d'être plus présents dans les clubs et structures d'entraînement, notamment celles de haut niveau.

La commission médicale s'est rapprochée de la commission formation et plus largement de la Direction Technique Nationale pour proposer des actions efficaces sur la prévention des blessures. Les modalités d'accompagnement des Equipes de France par les kinésithérapeutes n'ont pas été modifiées et un rapport d'activité est toujours demandé à l'issue de chaque stage.

Pour nos missions de conseil et d'expertise, comme les années précédentes, la commission restreinte a rendu plusieurs avis médicaux sur des dossiers de gymnastes. Elle a aussi été sollicitée pour accompagner la structuration et l'organisation médicales de certains pôles en difficultés sur ce sujet.

Des avis réguliers sont aussi rendus aux responsables de clubs ou de comités concernant la réglementation sur le secteur médical, par exemple la délivrance de médicaments dans les clubs, l'autorisation d'usage thérapeutique et les problèmes de dopage, des certificats médicaux qui s'avèreraient contradictoires, etc. Ces avis sont toujours associés au service juridique de la Fédération.

Enfin, la commission médicale a une mission de soutien à la commission Santé gym pour l'expertise médicale des protocoles Santé Gym Seniors et pour délivrer des conseils sur les documents remis par les professionnels de santé.

Je terminerai par les colloques médicaux et la recherche. La commission médicale a organisé son colloque médical qui a réuni médecins et kinésithérapeutes, ainsi que d'autres professionnels de santé. Il a été plus largement ouvert aux cadres intéressés par les missions transversales médicales. Ce colloque s'est tenu à l'INSEP le samedi 17 décembre 2016 et il a traité des sujets de la prise en charge médicale en cas d'accident jusqu'à la réanimation cardiaque, notamment en diffusant le *kit* d'autoformation à la réanimation cardio-pulmonaire et à la défibrillation – c'est un mannequin permettant de s'entraîner notamment au massage cardiaque. En passant également par la présentation du programme Santé Gym Seniors et le bilan médical des Jeux olympiques.

Le bilan général est très positif. Il a souligné l'importance de la tenue de ces moments d'échanges annuels entre les différents professionnels de santé impliqués dans les soins ou le suivi de nos gymnastes.

L'utilisation des outils numériques, le système d'information et de collaboration en ligne permettent de prolonger ces échanges et offre à chacun la possibilité d'exprimer ses souhaits sur le médical, notamment d'avoir deux colloques médicaux annuels. Il y en aura un lors des internationaux de Bercy au mois de septembre.

Enfin, dans le domaine de la recherche, l'étude sur la vitamine D a pris du retard à son lancement. L'ensemble des formalités administratives ayant été plus longues que prévu (validation des questionnaires, problèmes de consentement, avis du Comité d'éthique, accord des différents pôles et commissions des effectifs, etc.) La commission médicale a fait le choix de privilégier la qualité méthodologique et de tolérer ce délai de retard, repoussant les limites des prélèvements et du recueil de données au premier trimestre 2017.

En conclusion, l'année 2016 referme un cycle olympique durant lequel les travaux de notre commission médicale ont bien avancé dans la continuité de deux axes fondamentaux de la médecine du sport que sont la protection de la santé des gymnastes et l'accompagnement de la performance. Les pierres angulaires de l'organisation ont été posées. Il faut poursuivre et toujours s'adapter pour répondre aux besoins des gymnastes.

Je vous signale que Frédéric Cliquet est notre nouveau masseur-kinésithérapeute fédéral national. Nous travaillons avec lui dorénavant.

Merci à tous de votre attention.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Merci pour cette présentation.

Nous allons bouleverser un peu notre ordre du jour pour permettre à M. Henry LEMOINE, conseiller régional Grand Est de prendre la parole parce que nous avons pris un peu de retard et il est attendu autre part.

### **Intervention des personnalités**

**M. LEMOINE.**- Merci beaucoup Madame le Secrétaire général.

Monsieur le Président, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Vice-président du CNOSF, Mesdames et Messieurs les délégués, bienvenue tout d'abord en région Grand Est. Je voudrais vous transmettre ces vœux de bienvenue de la part de Philippe RICHERT, président du Conseil régional, qui s'excuse de ne pouvoir être là aujourd'hui, mais vous le savez parce que vous avez les mêmes problématiques que nous avec un territoire aussi vaste que celui des régions aujourd'hui, il nous est difficile d'être partout et il m'a demandé de le représenter ici auprès de vous, ce que je fais avec beaucoup de plaisir puisque je vais très souvent à des rencontres de gymnastique dans ma petite ville de Pont-Saint-Vincent, à quelques kilomètres d'ici.

Quelques mots sur la région Grand Est : elle va de l'ancienne région Alsace, la région Lorraine et la Champagne Ardenne. Elle compte à ce jour 14 000 clubs sportifs affiliés et un peu plus de 1 300 000 licenciés. Quand on ajoute tous les bénévoles, cela représente beaucoup de monde et d'activité. C'est important car le sport est un magnifique moyen de fédérer les gens, de créer et d'avoir de la cohésion sociale. Cela permet également à des personnes de certaines régions de se connaître. On rencontre sur les tatamis, dans les salles de gym ou sur les terrains de foot des hommes et des femmes tous les *week-ends* qui n'auraient aucune raison de se rencontrer dans la vie mais qui, grâce au sport, apprennent à se connaître, et cela crée des liens.

Le sport est aussi un remarquable vecteur économique. Votre présence aujourd'hui à Nancy est génératrice de retombées économiques, aussi je vous en remercie.

J'ai relevé plusieurs choses dans vos propos.

Le budget des sports dans la région Grand Est s'élève à 15 M€ ou 16 M€ dont 195 k€ sont dédiés à la gymnastique sous les différents axes d'intervention : l'aide aux sportifs de haut niveau – nous en avons 17 dans notre région –, l'aide au haut niveau, l'aide aux ligues et des interventions dans le cadre de conventions de partenariat signées ou qui vont l'être dans quelques mois entre les différentes ligues. Cela représente quelque chose d'important.

Le président disait que les subventions étaient importantes. La gymnastique a réussi à diversifier ses sources d'entrées d'argent. C'est un point positif qui correspond à notre philosophie, car nous sommes situés près de l'Allemagne et nous pouvons voir comment se développe le mouvement sportif allemand. Les subventions sont beaucoup moins importantes qu'en France, mais les budgets des clubs – et notamment des clubs de haut niveau – sont beaucoup plus importants que les nôtres. Cela montre une capacité à aller chercher des partenaires de l'économie qui viennent sponsoriser, voire s'impliquer dans le mouvement sportif. C'est quelque chose qui nous tient à cœur et que nous voudrions développer aujourd'hui.

Cela correspond à ce que fait la gymnastique depuis plusieurs années. Car on ne peut plus, aujourd'hui, se reposer sur les financements des activités sportives uniquement sur des fonds publics qu'ils soient régionaux, départementaux, communaux ou d'État. Aujourd'hui, les collectivités n'ont plus ces moyens. Il faut qu'elles créent les conditions pour que fiscalement, économiquement, ces entreprises puissent trouver de l'intérêt à aider les clubs.

Vous avez également comme objectifs les Jeux Olympiques de 2020 et ceux de 2024, en espérant que Paris soit ville olympique. Aujourd'hui, nous devons viser l'excellence pour arriver à avoir des résultats en 2020 et 2024. Il faut plutôt viser 2024 car 2020 est déjà très engagé et on ne peut pas changer la date.

Il y a d'énormes travaux à faire. À une période, le système olympique français était exemplaire et plusieurs pays voisins sont venus ici pour s'inspirer de ce qui était fait en France. Aujourd'hui, ces pays nous ont dépassés. L'Angleterre s'est préparée à une mutation pour essayer de promouvoir le sportif de haut niveau en vue des Jeux Olympiques et je sens que l'on a une réforme à faire dans ce domaine qui devrait nous porter à espérer d'avoir de nombreuses médailles en 2020 et surtout en 2024.

Le sport, c'est aussi le sport de masse, le sport de tout un chacun et là encore, le monde de la gymnastique a terriblement changé en quelques décennies. Vous vous êtes mis à proximité des différents besoins de la population avec la Gym urbaine, la Baby Gym, en allant chercher les gymnastes au plus près de leurs préoccupations ou de celles des parents, et dans leur plus jeune âge. Cette évolution va dans le bon sens et correspond à la stratégie qu'on veut développer dans le Grand Est.

Je vous félicite pour tout cela et vous remercie d'avoir choisi Nancy pour la tenue de votre congrès et j'espère que vous en garderez un très bon souvenir.

Je vous souhaite une bonne fin de congrès.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.** - Nous revenons à notre ordre du jour.

## Présentation du budget 2018

**M. JOURDAN.**- Le projet de budget 2018 que nous vous proposons a été approuvé par le Comité Directeur du 4 mars 2017. Le contexte dans lequel il a été préparé est particulièrement incertain.

Sur le plan national, une nouvelle politique gouvernementale sera en place, dont l'impact sur le sport est difficile à anticiper.

Au niveau fédéral, la réforme territoriale sera terminée et les grandes régions en place. Mais une période d'adaptation et d'ajustement sera nécessaire pour retrouver le niveau de service attendu par les clubs.

Enfin, la désignation de Paris comme ville organisatrice pour les Jeux Olympiques de 2024 pourrait avoir un impact sur les budgets de préparation des Equipes de France.

En conséquence, ce budget 2018 a été élaboré avec prudence et sur le principe de l'équilibre. Il prend en compte la planification du projet tel que défini par le Bureau.

Mais la prudence n'exclut pas l'ambition.

L'ambition de poursuivre la croissance du nombre de licenciés, soutenue par la politique de déploiement de produits, d'outils et de services en direction des clubs, mais aussi par une politique événementielle.

L'ambition du haut niveau soutenue par une formation des entraîneurs de demain, mais aussi une meilleure prise en charge de nos gymnastes.

Enfin, l'ambition de moderniser les structures fédérales et son architecture numérique soutenue par un niveau d'investissement conséquent.

Comme chaque année, je vous propose les chiffres clés de ce budget.

Le budget s'équilibre à 13 873 k€, en hausse de 5 % par rapport au budget 2017 voté en Assemblée générale.

Le budget « Activités gymniques » représente 43 % du budget, hors budget grands événements et hors charges de structures.

Le taux de subvention publique représente 17,3 % des produits, hors budget grands événements.

La masse salariale est budgétée à 3 020 k€, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2017.

Analyse des charges

La présentation analytique reste identique aux années précédentes.

Le chapitre « Administration » augmente de 9,5 %. Cette augmentation concerne principalement les services généraux. En 2018, il est prévu de rénover le cinquième étage du siège fédéral. Le budget prend en compte l'impact de ces travaux sur le fonctionnement estimé à 100 k€

(déménagement, location de bureaux et dépenses diverses).

Le budget du chapitre des « Activités gymniques » est en retrait de 5,3 % par rapport au budget 2017. Cette baisse est essentiellement due à la disparition des zones techniques.

Les budgets dont l'augmentation est significative sont les suivants :

- le budget consacré à la « Préparation des collectifs France », qui augmente de 8,4 % pour un montant de 1 420 k€. Ce budget prévoit une intensification des stages et compétitions de préparation des Equipes de France, une meilleure prise en charge des espoirs et la mise en œuvre de conventions internationales.
- le budget consacré aux « Activités gymniques pour le plus grand nombre », qui augmente de 80 %. Cette augmentation est liée aux droits de participation à l'Eurogym et au Golden Age prévus en 2018. Le budget permet néanmoins la poursuite de la réalisation des travaux AccessGym et de la Gym urbaine, la poursuite du projet Gym Santé sur la base de la stratégie définie en 2017. Le budget des finales nationales et phases qualificatives, augmente de 6 % pour prévenir les ajustements rendus nécessaires par la mise en place du nouveau système compétitif du fait de la réforme territoriale.
- le budget « Formation professionnelle », augmente de 50 %. Cette augmentation significative, associée à la réserve qui vous est proposée, doit permettre de poursuivre deux projets initiés en 2017 et déterminants pour l'avenir :
  - le financement d'un plan de formation continue des jeunes entraîneurs positionnés sur la préparation olympique 2020-2024 ;
  - le plan de formation continue en direction des entraîneurs et animateurs de clubs.
- Le budget « Structuration et développement territorial » qui augmente de 8 %. Ce budget doit permettre
  - la mise en place des COT avec un objectif de 1 500 k€ sur trois ans,
  - la rénovation de la démarche qualité,
  - l'organisation des États généraux du club de demain dans les régions.

La dotation aux amortissements est estimée à 580 k€. C'est la traduction comptable des investissements programmés pour le plan numérique et la modernisation des locaux.

Enfin, le budget pour l'organisation des Internationaux de France en 2018 est arrêté à 1183 k€. Il est prévu une amélioration du résultat d'exploitation conformément à notre objectif d'équilibre en 2019.

Analysons à présente les ressources pour équilibrer les charges.

Les produits

Le besoin de financement généré par l'existence de projets nouveaux en lien avec le projet fédéral sera financé exclusivement par un accroissement de nos fonds propres.

Le produit des licences augmente de 8,9 % par rapport au budget voté en 2017. Cette

augmentation exclusivement liée à la croissance :

- la croissance de 6 % constatée au 31 décembre 2016 et qui n'avait pas été estimée à ce niveau pour le budget 2017,
- une prévision de croissance du nombre de licenciés de 2 % au 31 décembre 2018.

Ce budget ne prévoit pas d'augmentation du tarif de la licence au 1<sup>er</sup> septembre 2018. En effet, nous avons souhaité protéger les clubs qui auront à prendre en compte les effets de la réforme territoriale et ses impacts financiers liés aux ajustements tarifaires.

Le barème des droits d'engagement augmente de 3 % en moyenne pour les niveaux « Elite » et « Performance », et baisse de 15 % pour le niveau « Fédéral ».

Les partenariats commerciaux sont stabilisés à 450 k€.

Pour ce qui concerne les subventions et plus particulièrement le soutien de l'État, son montant est stable par rapport à 2016 et 2017.

En conclusion, ce budget traduit les engagements que nous avons pris vis-à-vis de l'Assemblée générale sur la base d'un calendrier défini. Dans un contexte incertain et sans avoir recours à l'augmentation du tarif de la licence, il renforce les trois axes stratégiques du projet fédéral : « faciliter la collaboration et la coopération au sein de la Fédération », « faire évoluer les pratiques gymniques » et « promouvoir et communiquer ».

Dans le même temps, nous investissons pour moderniser notre siège social dont les fonctions d'appui et de support sont essentielles pour la mise en œuvre du projet fédéral, et nous investissons également dans le numérique. La Fédération ne pouvait pas continuer d'ignorer la numérisation de la société qui est au cœur des changements sociétaux et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les résultats financiers obtenus ces dernières années ne doivent pas nous éloigner de notre stratégie financière qui s'inscrit dans trois dimensions :

- anticiper pour se projeter dans l'avenir et faire en sorte que nous ayons la capacité financière de mener notre projet à terme,
- veiller à la bonne exécution des budgets prévus,
- consolider notre assise financière.

Et ceci dans l'unique but de financer durablement l'action fédérale.

Merci pour votre écoute.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Avez-vous des questions ?

*(Aucune.)*

## Résolutions AGO

**Mme MERIEUX.**- Nous passons à la première résolution.

"L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice."

Résultat du vote :

Voix totales : 258514 – Voix exprimées : 258514 – Nombre de votants : 98

Pour 247173 95,61%

Contre 11341 4,39%

Abstentions 0

**La première résolution est adoptée.**

***Deuxième résolution :***

"En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 4 mars 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la manière suivante :

- 100 000 € sur la formation des cadres en devenir par rapport au haut niveau ;
- 120 000 € pour l'équipement des pôles France (matériel gymnique, matériel de soins et de récupération) ;
- 120 000 € pour la fourniture des structures déconcentrées en site internet ;
- 90 000 € pour la préparation des Équipes de France olympiques à l'horizon 2020 ;
- 50 000 € pour les pratiques non compétitives ;
- 401 818 € en report à nouveau positif.

Résultat du vote :

Voix totales : 266342 – Voix exprimées : 255738 – Nombre de votants : 101

Pour 241365 94,38%

Contre 14373 5,62%

Abstentions 10604

**La deuxième résolution est adoptée.**

***Troisième résolution :***

"En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le prix global de l'affiliation pour la saison 2018/2019 à 160 €.

Celui-ci comprend l'affiliation à la Fédération et la fourniture de deux séries annuelles du Gym Mag."

Résultat du vote :

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 269369 – Nombre de votants : 103

Pour 232735 86,40%

Contre 36634 13,60%

Abstentions 614

**La troisième résolution est adoptée.**

***Quatrième résolution :***

"En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2018/2019 à 22 €,
- fixer le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2019/2020 à 23 € et à 24 € pour la saison 2020/2021."

Résultat du vote :

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 248514 – Nombre de votants : 103

Pour 178970 72,02%

Contre 69544 27,98%

Abstentions 21469

**La quatrième résolution est adoptée.**

***Cinquième résolution :***

"En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2018/2019 à 170 €."

Résultat du vote :

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 265197 – Nombre de votants : 103

Pour 225927 85,19%

Contre 39270 14,81%

Abstentions 4786

**La cinquième résolution est adoptée.**

**Sixième résolution :**

"En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2017/2018 :

\* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous (prix en euros) :

	<b>Individuels</b>	<b>Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)</b>	<b>Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus</b>
<b>ÉLITE</b> - Championnat de France - Masters	46	45	45
<b>PERFORMANCE</b> Championnat de France national	27	32	45
<b>FÉDÉRAL</b> Catégories Trophée Fédéral et Festigym	20	25	40
<b>Top 12</b>			210

\* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental ;
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

\* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un

regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80 % des droits des finales nationales."

Résultat du vote :

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 260022 – Nombre de votants : 103

Pour 235734 90,66%

Contre 24288 9,34%

Abstentions 9961

**La sixième résolution est adoptée.**

***Septième résolution :***

"En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2018 tel que présenté."

Résultat du vote :

Voix totales : 263271 – Voix exprimées : 257370 – Nombre de votants : 101

Pour 242431 94,20%

Contre 14939 5,80%

Abstentions 5901

**La septième résolution est adoptée.**

***Huitième résolution :***

"L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, approuve ce rapport."

Résultat du vote :

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 259829 – Nombre de votants : 103

Pour 249608 96,07%

Contre 10221 3,93%

Abstentions 10154

**La huitième résolution est adoptée.**

***Neuvième résolution :***

"L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication."

**Résultat du vote :**

Voix totales : 269983 – Voix exprimées : 268513 – Nombre de votants : 103

Pour            261471            97,38%

Contre        7042                2,62%

Abstentions  1470

**La neuvième résolution est adoptée.**

Un grand merci à vous tous pour vos votes et votre confiance.

**Questions diverses**

**Mme MERIEUX.**- Nous n'avons pas reçu de questions diverses.

Nous allons passer à une partie plus conviviale de cette Assemblée générale avec la remise des Plaquettes et la remise des clubs certifiés et labels.

**Mise à l'honneur de Monique De Los Santos**

**Mme MERIEUX.**- Monique DE LOS SANTOS est un membre du personnel fédéral qui a œuvré 39 ans au service de la Fédération. Elle a pris sa retraite en décembre dernier. Nous l'avions conviée à cette Assemblée générale pour saluer tous ensemble son départ à la retraite et lui manifester notre reconnaissance. Retenue par ailleurs, elle n'a pu se joindre à nous ce soir. Aussi, pour lui souhaiter une excellente retraite et beaucoup de joie dans sa nouvelle vie, je vous propose de lui faire un tonnerre d'applaudissements. Je sais qu'elle y sera sensible.

*(Applaudissements.)*

Merci.

On lui racontera l'ovation que vous lui avez faite. Elle était très chagrinée de ne pas pouvoir être là aujourd'hui.

**Mme MERIEUX.**- Merci.

Nous allons accueillir Chantal LANGUET, Présidente de la Commission nationale juridique et éthique pour la remise des Plaquettes fédérales.

## Remise des récompenses fédérales et des labels

**Mme LANGUET.**- Mesdames et messieurs les congressistes, Mesdames et Messieurs les présidents, chers Amis, bonjour à tous.

Une fois encore, la commission juridique et éthique de la Fédération Française de Gymnastique et moi-même, avons eu le plaisir d'instruire de très nombreux dossiers de demandes de récompenses fédérales ; 85 dossiers ont ainsi été retenus puis validés par le Comité Directeur fédéral, que chacun en soit remercié.

Merci à vous tous ici présents qui dans vos régions ou départements prenez le temps de la rédaction de ces dossiers.

Le milieu associatif quel qu'il soit ne peut se développer et fonctionner qu'à travers l'engagement bénévole de femmes et d'hommes pour lesquels donner sans compter fait partie de leur vie et vous en êtes.

Sans vous rien ne serait possible.

Aussi chers Amis récipiendaires, l'attribution de ces récompenses se veut le témoignage de notre amitié et de la reconnaissance de toute notre famille fédérale. Des médailles seront prochainement adressées aux comités concernés qui se feront un plaisir de les remettre lors d'événement sur leur territoire ou à leur convenance.

Mais comme le veut la tradition, nous allons procéder à la remise des Plaquettes fédérales. Je vais appeler les récipiendaires présents dans cette salle qui auront la gentillesse de venir nous rejoindre.

Il y a neuf récipiendaires pour cette Plaquette fédérale. Tous n'ont pas pu être présents aujourd'hui, mais la présentation sera faite malgré tout.

Pour la région Alsace, Richard SITCHEVOY. Richard est né au pays des cigognes et il y demeure toujours. L'AS Gym Mollau lui ouvre ses portes en 1958. Il y est alors moniteur masculin et ce, jusqu'en 1963. Polyvalent, la même année, il crée la section féminine dont il assure l'encadrement jusqu'en 2008. Il a alors 68 ans ! Bien qu'ayant largement dépassé l'âge de la retraite et cumulé le nombre requis de trimestres, il ne quitte pas pour autant les plateaux de gymnastique et il prolonge encore aujourd'hui son rôle d'animateur tout en étant vice-président de l'AS Gym Mollau.

La Plaquette fédérale vient récompenser 58 années de dévouement au service de la gymnastique et sa fidélité à l'AS Gym de Mollau.

*(Applaudissements.)*

Maintenant, nous allons dans la région Aquitaine, plus précisément en Gironde, avec deux femmes. Si les Girondins de Bordeaux font souvent la une des médias, c'est la gymnastique que nous mettons aujourd'hui à l'œuvre.

Monique DOMINGUES est née à La Teste-de-Buch, elle y demeure toujours et c'est tout naturellement qu'en 1966, alors qu'elle n'a que 17 ans, qu'elle s'engage comme animatrice en gymnastique au Captalat La Teste. Durant 33 années, elle formera de nombreuses gymnastes. Monique DOMINGUES connaît donc parfaitement son club dont elle devient présidente en 1999. Rien ne la décourage et elle ne lâchera pas prise lorsque brûlera son gymnase. Ses sociétaires

l'apprécient et aujourd'hui l'ont reconduite dans ses fonctions à la tête des Jeunes de Captalat La Teste.

Nous lui sommes reconnaissants de ces "51 premières années" d'engagement associatif que nous lui souhaitons de poursuivre avec bonheur pour encore de très nombreuses années.

*(Applaudissements.)*

Christiane SABADACH : c'est en 1968 que commence son engagement fédéral. Elle est alors technicienne au club d'Arcachon. Elle en devient la présidente en 1973 sans discontinuer jusqu'aux dernières élections il y a quelques semaines, selon son souhait de "passer la main".

Juge de niveau IV, inlassablement, la présence de Christiane fut familière sur tous les plateaux de compétition. Ce sont 49 années d'engagement et de fidélité à son club d'Arcachon et à notre Fédération que nous récompensons aujourd'hui.

*(Applaudissements.)*

Pour la région Auvergne, Claude BEYSEN.

Natif de Clermont-Ferrand, vous ne vous en êtes jamais beaucoup éloigné puisque vous résidez à Aulnat dans le Puy-de-Dôme. Depuis 1974, ce sont 42 années que vous avez consacrées au service de la gymnastique. Durant 34 ans, de 1974 à 2008, vous êtes entraîneur au club Les Vaillants Arvernes d'Aulnat dont vous devenez le président. À partir de 2008, sans quitter votre club, vous présidez aux destinées du Comité départemental du Puy-de-Dôme et vous assurez conjointement la lourde responsabilité de trésorier du Comité régional d'Auvergne. Entraîneur, président de club, président de départemental, trésorier régional, votre parcours méritait bien les applaudissements de vos pairs.

*(Applaudissements.)*

La Plaquette est remise par Dominique MERIEUX, Secrétaire Générale de la Fédération Française de Gymnastique.

*(Remise de la Plaquette.)*

Pour la région Centre, M. Éric ROUX.

C'est en 1975 que M. ROUX est sollicité par l'Union sportive Florentaise de Saint-Florent-sur-Cher, association omnisports, afin d'occuper le poste d'aide-moniteur. Ce qu'il assurera durant 31 années. En 2006, il accepte le poste de trésorier de l'USF, mission qu'il remplira jusqu'en 2014. Ses compétences et sa générosité ne passent pas inaperçues. Chargé du suivi des matériels pour le Comité départemental du Cher, il crée en septembre 2014 l'association La Gymnastique Lunéroise. Il en est le président fondateur.

Voilà un homme qui bien qu'ayant la gymnastique au cœur, a su conserver un même regard pour chaque discipline sportive, faisant ainsi l'unanimité de toutes celles et ceux qu'il côtoie au sein de l'Union Sportive Florentaise, du football à la gymnastique, en passant par le judo, la pétanque et combien d'autres encore.

Olympisme, quand tu nous tiens !

*(Applaudissements.)*

La Plaquette est remise par Pascal JOURDAN, trésorier de la Fédération Française de Gymnastique.

*(Remise de la Plaque.)*

Pour la région Franche-Comté, M. François DEODATI.

Vous commencez votre carrière de bénévole associatif en 1964 au club La Jurassienne. Titulaire d'un Brevet d'État d'Éducation sportive second degré option GAM, vous encadrez successivement le secteur masculin puis le trampoline et aujourd'hui encore. En 1974, vous êtes élu au Comité Directeur de La Jurassienne, membre, secrétaire, vous en êtes aujourd'hui le président. Dès 1975, vous êtes membre de la commission technique du Comité départemental du Jura, trésorier et enfin vice-président aux dernières élections. Pour vous, c'est entre 1974 et 1975 que tout se joue et s'accélère avec un troisième engagement, cette fois auprès du Comité régional de Franche-Comté. Responsable du perfectionnement masculin, formation des initiateurs. Depuis 2004, vous êtes le responsable des juges trampoline.

Tout en préservant votre attachement à La Jurassienne, vous avez su partager votre temps et vos compétences, en les mettant au service de votre département et de votre région. Soyez-en remercié.

*(Applaudissements.)*

La Plaque est remise à M. DEODATI par James BLATEAU, président de la Fédération Française de Gymnastique.

*(Remise de la Plaque.)*

**M. DEODATI.**- Je fais un hommage particulier à Michel MATHIOTTE. C'était le grand champion qui m'a tout appris au point de vue technique.

*(Applaudissements nourris.)*

**Mme LANGUET.**- Pour la région Midi-Pyrénées, M. Jean DUBOS, qui nous a quittés cet été. C'est à titre posthume que la commission a accepté malgré tout de remettre cette distinction.

Elle a été remise à Mme JOBELOT qui est présidente du Comité départemental du Gers et qui remettra avec un discours cette distinction probablement à un membre de sa famille.

Jean DUBOS, Comité régional Midi-Pyrénées.

Voici un bel exemple de constance et de fidélité. C'est en 1955, alors qu'il n'a que 28 ans, que Jean DUBOS participe à la création de La Condomoise et entame ainsi une longue carrière de bénévole, dirigeant et technicien jusqu'en 1983.

Président de La Condomoise de 1967 à 1983, il assume conjointement son rôle de vice-président du Comité départemental du Gers. Il fut l'un des artisans du développement de ce comité, permettant ainsi la détection et l'éclosion de fameux gymnastes tels que Laurent BARBIÉRI.

Jusqu'au bout, M. Jean DUBOS continuera à se dévouer et s'impliquer pour La Condomoise. Cofondateur, son nom lui restera lié à jamais.

*(Applaudissements.)*

Jean-Bernard SOLIGNAC, région Midi-Pyrénées.

À 16 ans vous êtes aide-moniteur puis animateur et juge de 1965 à 1975 au Réveil Cadurcien. En 1979, vous entrez à l'AS Cahors Gymnastique, successivement moniteur masculin

et responsable technique.

Aussi, si je calcule bien, dans les années 1970, vous êtes étudiant en médecine, bien que toujours sociétaire du Réveil Cadurcien. Le peu de temps libre que vous accordent vos études, vous le consacrez donc à la gymnastique. D'ailleurs, votre diplôme obtenu, vous continuez à mettre vos compétences, médicales cette fois, au service de la gymnastique. Médecin fédéral, régional au Comité Midi-Pyrénées de 1978 à aujourd'hui, ainsi qu'à celui du département du Lot de 1980 à 1991, la Fédération Française de Gymnastique a su faire appel à vous pour veiller à la bonne santé de ses gymnastes lors de stages de l'équipe de France. En 2015, vous intégrez le Comité Directeur de notre Fédération au poste réservé de médecin, fonction qui a été reconduite lors des dernières élections de 2016.

La Plaquette est remise par Malika MESRAR, vice-présidente, ainsi que par James BLATEAU.

*(Applaudissements et remise de la Plaquette.)*

Pour la région Rhône-Alpes, Raymond DECONFIN qui n'a pas pu être présent aujourd'hui.

Depuis plus de 40 ans, Raymond DECONFIN se dévoue à la cause de la gymnastique au sein du club Les Enfants du Revard à Aix-les-Bains dont il est le président sans interruption depuis 1979. Inlassablement, il promeut l'activité gymnique du plus petit au plus grand, à tous les niveaux. Précurseur, dès 1976, il crée des sections Baby et Seniors ; en 1984, ce sera la GR ; en 1987, le trampoline, en 1993, le tumbling et enfin, en 1998, le fitness.

Jumelage avec nos amis suisses de Saint-Prex et L'Espérance d'Auxerre, centre de vacances sportives. Il sait faire rayonner son club ainsi que nos activités fédérales par la mise en place de manifestations ouvertes à tous : loto, carnaval, tournoi, intervention dans la ville. Il sait promouvoir et met un réel dynamisme dans tout ce qu'il entreprend.

Aujourd'hui la médaille lui revient.

*(Applaudissements.)*

Nous passons à la photo officielle.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Merci Chantal pour cette présentation individuelle, pour le travail effectué. C'est maintenant Malika MESRAR, Vice-présidente en charge de l'évolution du club FFG qui va procéder à la présentation des clubs qui ont obtenu la certification qualité.

### **Présentation des clubs ayant obtenu la certification qualité**

**Mme MESRAR.**- Je vais vous présenter les clubs certifiés officiellement. Je vous rappelle que dans le projet fédéral, est inscrit la rénovation et la revue de la labellisation de manière générale, la certification. Même si nous sommes convaincus du bien-fondé de ces diplômes, ces marques de reconnaissance, ce label, cette reconnaissance fédérale, il est important après de nombreuses années de revenir sur autre chose, sur un système et des dispositifs permettant de faire adhérer plus facilement plus de clubs, qui rendent un peu plus facile l'accès ou en tout cas qui dédramatise l'accès à cette action.

Les labellisations, les certifications sont importantes. C'est la marque Fédération Française de Gymnastique. Je vous incite, vous, comités départementaux, régionaux, à entreprendre la démarche dans vos comités.

Aujourd'hui, je vais commencer par remercier les personnes qui ont œuvré sur la remise de ces diplômes, notamment en amont, les auditeurs qui ont accompagné les clubs pour monter les dossiers, les aider à entreprendre et présenter les dossiers ; bien sûr, la commission nationale de labellisation et le personnel fédéral qui a permis de présenter aujourd'hui ces clubs et de les féliciter. Le président parlait ce matin de la valorisation des bénévoles, de l'importance de reconnaître leur travail. C'est le moment ou jamais de les féliciter.

Aujourd'hui, 10 clubs vont recevoir les diplômes. Je vais les appeler. Soit ils sont présents, soit ils sont représentés. Je vous propose d'accueillir chaleureusement :

- Le Club Sportif de Betton, Jacques JOSEPH, président départemental recevra la Plaquette ;
- L'Indépendante Stéphanoise, Jean-François RASCLE, président recevra le diplôme ;
- Le Gym Flip Beaucaire Tarascon, l'Association Gymnique Lattes-Maurin et l'Association Sportive Béziers Gymnastique et Sports Acrobatiques, Jean PRAT, représentant du Comité départemental du Gard et Président départemental de l'Hérault recevra le diplôme ;
- La Société de trampoline et de gymnastique de Châteaudun, Dominique DEMEAUX, Président ;
- L'envol de Flavin et La Tarnaise de Lavaur, Jean-Bernard SOLIGNAC, membre du Comité Directeur du Comité régional recevra le diplôme ;
- Les Batelières d'Herblay, Claude GERBIER, représentant du Comité départemental du Val d'Oise recevra la Plaquette ;
- La Vie au Grand Air de Saint-Maur, Pascal DURAND, président, recevra la Plaquette.

Je félicite au travers des membres présents les clubs qui s'engagent dans la démarche qualité. Bravo à tous. Merci de votre attention.

*(Applaudissements.)*

**Mme MERIEUX.**- Avant de refermer ce 194<sup>e</sup> congrès, merci de rendre vos boîtiers. Merci pour la confiance que vous accordez à la Fédération. Merci pour les débats.

## Clôture

**Mme MERIEUX.**- Je déclare l'assemblée close et je laisse la parole au président James BLATEAU pour le mot de la fin.

**M. le PRESIDENT.**- Je voulais simplement vous dire combien il est important d'attribuer des labels aux clubs et des récompenses aux bénévoles. Pensez à faire des propositions

vers Chantal et Malika : vous valorisez les personnes, les clubs et la gymnastique. N'oubliez pas ces personnes.

Merci pour votre attention et votre confiance. Puisque les scores favorables ont été très importants, je vous remercie pour cela.

Et puisque ce travail a été fait par un certain nombre d'élus de la Fédération, la secrétaire, le trésorier, les membres élus du Comité Directeur et tous les professionnels de la Fédération, qu'ils soient sur-le-champ techniques ou administratifs, je souhaiterais les remercier avec vous.

Merci beaucoup et bon retour.

*(Applaudissements.)*

*(La séance est levée à 17 h 30.)*